



Procès-verbal de l'assemblée générale du GRMHST, le 27 janvier 2021, en virtuel par le biais de Teams

1. Accueil, appel et nomination des scrutateurs

Il est 10h00 lorsque la présidente, Stéphanie Negri Capt, ouvre l'assemblée générale 2021, en virtuelle, devant les 63 membres votants qu'elle salue et remercie. Elle indique et informe les participants de la procédure pour la votation en virtuelle.

Mme Marie-Carmen Piguët et Mme Uyên-Lan Mayor-Lê sont nommées scrutatrices du jour.

L'ordre du jour est accepté sans modification.

2. Procès-verbal de l'AG 2020

Le PV de l'AG 2020 à Celgène a été publié sur le site www.grmhst.ch. Sa lecture n'est pas demandée ; il fait l'objet de remarque de la part de Mme Vera Bustamante dont les notes ont servi à l'établissement du PV et est finalement adopté sans modification et à l'unanimité.

3. Rapport de la Présidente

La présidente présente son rapport et retrace sa troisième année de présidence.

Elle nous donne un aperçu du travail du comité particulièrement sa nouvelle constitution ainsi que les nouveaux outils logistiques mis à disposition.

Elle mentionne aussi les activités menées avec l'organe faïtier, suissepro, avec lequel une excellente collaboration est établie. Elle a collaboré à l'élaboration des conditions de garantie de déficit acceptée par l'AD.

La journée à thème du 1^{er} octobre a été un succès. La présidente présente les chiffres suite à l'enquête de satisfaction.

Elle remercie son nouveau comité sans lequel la vie de l'association ne serait pas possible ainsi que les membres qui ont œuvré au bon déroulement des activités.

Elle remercie enfin les membres pour la confiance témoignée et souhaite que les prochaines années soient riches en événements et satisfactions malgré la situation sanitaire.

4. Elections des nouveaux membres du comité et information du secrétariat

- **Marion Bienfait**, chargée de sécurité, IKEA
- **Hafida Izmar-El Harti**, ingénieur de sécurité, Merck

- **Olivier Girard**, ergonome, Erg'OH Conseil
- **Deyan Poffet**, hygiéniste du travail, Unisanté
- **Léonie Zanella**, infirmière du travail Firmenich SA

4.1. Information du secrétariat

Le secrétaire Sébastien Eich donne en détail l'effectif des membres au 31.12.2020

Au 31.12.2020, l'effectif de notre groupement était de 236 membres dont :

69 membres collectifs
160 membres individuels
7 membres d'honneur

Admissions en 2020

42 nouveaux membres

Démissions en 2020

28 membres

En ce qui concerne la diffusion d'information par voie électronique, le système Infomaniak a fait ses preuves et permet d'envoyer du contenu de qualité sous forme de newsletter.

La liste des membres de l'association est accessible à tous sur le site web.

5. Présentation et rapport du trésorier

Le trésorier Bernard Gianola présente son dernier rapport à l'assemblée. Il mentionne les différents postes, bénéficiaires ou déficitaires, ainsi que les cotisations impayées.

Il indique que l'année 2020 s'est terminée avec un déficit de 3'728.35 et que le bilan fait apparaître, au 31.12.2020, un capital de CHF 89'853.10.-

Le montant des cotisations impayées en 2020 se monte à CHF 1'250. Ces mauvais payeurs seront « gelés » en 2020 puis radiés sans nouvelle de leur part d'ici la fin 2021.

6. Approbation des comptes 2020

Les vérificateurs des comptes M. Jean-François André et M. Damien Kurc ont procédé à la vérification des comptes le 21 janvier 2021, en virtuel.

Ils ont constaté que le bilan ainsi que le compte de pertes et profits sont en parfait accord avec la comptabilité et suggèrent à l'assemblée d'accepter les comptes présentés, d'en donner décharge au trésorier et de le remercier pour le travail effectué ainsi que d'approuver le rapport des vérificateurs et de leur en donner décharge.

Les rapports du président, du secrétaire, du trésorier et des vérificateurs des comptes sont acceptés à l'unanimité. Décharge est donnée aux vérificateurs.

7. Nomination des vérificateurs des comptes 2021

Les vérificateurs des comptes M. Jean-François André et M. Damien Kurc souhaitent se présenter à nouveau l'année suivante mais, par sécurité, un appel à des suppléants est fait.

8. Présentation et adoption du budget

Au vu de la bonne santé des comptes du Groupement, le comité propose de laisser inchangé le montant des cotisations pour 2021 (pour autant que les membres collectifs demeurent), soit :

Membre collectif CHF 100.-

Membre individuel CHF 50.-

Les propositions sont acceptées à l'unanimité.

9. Révision des statuts

Le comité propose la révision de 5 objets des statuts :

- disparition du membre "collectif" (art. 4)
- composition du comité (art. 9)
- nombre de mandats du président (art. 9)
- possibilité de co-présidence (art. 9)
- structuration des statuts (modification de forme)

La votation des statuts a été interrompue pour manque de temps suite à d'intenses échanges. Il a été décidé que les votes seront établis sous forme de questionnaire en ligne renvoyés directement aux deux scrutatrices par les membres ayant assistés à l'AG. La présidente clôt l'assemblée générale à 12h30 et invite les participants à participer via un questionnaire en ligne qui leur sera transmis ultérieurement.

Le rapport des votes a été consigné à l'interne selon le mail annexé et les résultats se sont présentés ainsi :

4 objets sur 5 ont été acceptés. Cela signifie que les membres collectifs disparaissent pour ne laisser place uniquement aux membres individuels, la composition du comité peut être réduite au minimum à 5 membres, le nombre de mandats du président reste au nombre de deux (objet inchangé), une co-présidence a été acceptée et la structure des statuts est adaptée à cet effet. Les nouveaux statuts sont entrés en vigueur en juin 2021.

